

L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec

Madeleine Rochon

Volume 10, numéro 2, août 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600848ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600848ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rochon, M. (1981). L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 10(2), 145–170. <https://doi.org/10.7202/600848ar>

Résumé de l'article

La fécondité des générations québécoises nées à la fin des années quarante sera de 2,0 enfants par femme mais légèrement inférieure pour les générations subséquentes. La fécondité des promotions mariées à la fin des années soixante témoigne d'un niveau encore moins élevé. De nouveaux comportements quant à la nuptialité, la fécondité hors mariage, la probabilité d'avoir un premier et surtout un deuxième enfant posent de nombreuses questions sur les nouveaux rapports que les femmes et les hommes entretiennent et particulièrement sur les conditions que la société doit créer pour faciliter le rôle de parent.

Madeleine ROCHON*: L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA FÉCONDITÉ ET UNE POSSIBLE
POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ
POUR LE QUÉBEC.

(Communication présentée au 49e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1981)

RÉSUMÉ

La fécondité des générations québécoises nées à la fin des années quarante sera de 2,0 enfants par femme mais légèrement inférieure pour les générations subséquentes. La fécondité des promotions mariées à la fin des années soixante témoigne d'un niveau encore moins élevé. De nouveaux comportements quant à la nuptialité, la fécondité hors mariage, la probabilité d'avoir un premier et surtout un deuxième enfant posent de nombreuses questions sur les nouveaux rapports que les femmes et les hommes entretiennent et particulièrement sur les conditions que la société doit créer pour faciliter le rôle de parent.

* Service des Etudes de population, ministère des Affaires sociales,
1005, chemin Ste-Foy, Québec, Qc, G1S 4N4.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA FÉCONDITÉ ET UNE POSSIBLE POLITIQUE DÉMOGRAPHIQUE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ POUR LE QUÉBEC

Madeline ROCHON*

Communication présentée au 49e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1981

Pour étudier correctement l'évolution de la fécondité comme phénomène démographique, c'est-à-dire en distinguant les variations d'intensité des variations de calendrier, il faut effectuer l'analyse de la fécondité des cohortes (de naissance, de mariage ou de parité). Sauf pour les générations, les données annuelles qui peuvent servir à une telle analyse n'existent au Québec que depuis 1976. Par conséquent, les séries statistiques disponibles ne sont pas suffisamment longues pour que les taux, cumulés par durée, nous donnent le niveau de fécondité atteint par les cohortes à la fin de leur vie reproductive.

* Service des Etudes de population, ministère des Affaires sociales,
1005, chemin Ste-Foy, Québec, Qc, G1S 4N4.

Le point de vue exprimé n'engage que l'auteur.

Toutefois, nous avons pu, dans le cas des promotions de mariage, reconstituer des séries suffisamment longues en faisant appel à deux autres sources de données. Il s'agit de l'enquête-fécondité de 1971 et de l'enquête-rappel de 1976 effectuées sous la direction de J. Henripin dans le premier cas et d'une étude effectuée à partir du jumelage d'échantillons de formulaires de déclaration de naissance et de mariage du Registre de la Population¹.

Un handicap sérieux demeure néanmoins avec de telles données. La taille finale des familles nous étant inconnue, l'espacement des naissances indépendamment de la taille des familles (une descendance moindre prend moins de temps à être constituée) ne peut être étudié.

La problématique d'une politique en matière de fécondité ne peut être posée d'un seul point de vue démographique; il convient de voir d'où origine la baisse de la fécondité et donc dans quelles conditions s'exerce le désir d'avoir des enfants. Prendre pour acquis que tous et toutes veulent des enfants et qu'il suffit d'en inciter quelques-uns et quelques-unes à avoir un troisième enfant nous paraît un raisonnement à courte vue. D'ailleurs, comment peut-on oublier d'un strict point de vue comptable de croissance démographique, que l'accroissement naturel n'est pas la seule source d'évolution de la population. Depuis plusieurs années, et particulièrement à la fin des années soixante-dix, le solde migratoire négatif que connaît le Québec diminue les effets de son accroissement naturel positif. N'oublions donc pas que le "2,1 enfants par femme" est nécessaire et suffisant au remplacement des générations que s'il y a absence de variations importantes de la nuptialité, de la mortalité et du phénomène migratoire entre les générations.

1. Les indices annuels de la fécondité et la descendance des générations

1.1. L'indice synthétique de fécondité

Le début des années soixante-dix se caractérise par la poursuite de la baisse de l'indice synthétique de fécondité (tableau 1) qui

1. Des résultats incomplets et préliminaires de cette étude ont paru dans R. Maheu et M. Rochon, 1976.

Tableau 1
Taux de fécondité générale (pour mille)
selon le groupe d'âges de la mère
Québec, 1970 à 1979

Année	Groupe d'âges de la mère							Indice synthétique de fécondité
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1970	22,3	119,8	138,1	82,4	41,5	12,6	1,1	2 089
1971	21,3	112,8	134,4	79,7	36,9	11,2	0,8	1 990
1972	19,2	101,2	128,6	73,7	32,0	8,9	0,8	1 822
1973	19,1	99,8	132,8	71,7	28,9	7,3	0,5	1 801
1974	18,2	98,4	135,8	72,7	25,5	6,0	0,6	1 786
1975	20,2	101,8	140,7	71,6	23,3	5,2	0,5	1 817
1976	21,1	102,0	139,3	71,1	22,6	4,5	0,3	1 804
1977	19,1	97,5	138,8	70,6	22,1	3,6	0,4	1 760
1978	17,2	94,7	138,1	71,9	19,9	3,4	0,3	1 728
1979*	17,3	95,8	143,9	74,3	20,8	3,0	0,2	1 777

Sources: Nombre de naissances: Registre de la population. Estimations de population: Statistique Canada.

* Les estimations de population sont provisoires.

devient alors inférieur à 2,1 enfants par femme. Mais à partir de 1973, les variations annuelles deviennent plus faibles et nous assistons alors à un net ralentissement de la baisse. Le niveau le plus bas de la décennie est atteint en 1978 (1,728 enfant par femme). L'année 1979 témoigne d'une légère augmentation, que l'on ne peut à ce moment-ci qualifier de reprise de la fécondité même si l'indice est alors le plus élevé (1,777 enfant par femme) des trois dernières années.

Ce léger regain de la fécondité en 1979 s'observe à tous les âges mais il est particulièrement le fait des femmes âgées de 25 à 34 ans. Les taux de fécondité dans ces deux groupes d'âges sont alors parmi les plus élevés de la décennie mais cette hausse est insuffisante pour compenser la très forte baisse dans le groupe 20-24 ans. L'évolution de la fécondité selon l'âge n'est pas étrangère aux grands changements qui

s'opèrent du côté de la nuptialité alors que les taux de nuptialité des femmes de moins de 25 ans n'ont cessé de diminuer depuis 1973 (seule exception: le taux des femmes de 20-24 ans, en 1979). Par contre, les taux de nuptialité des femmes de 25 à 35 ans ont peu varié durant les années soixante-dix si ce n'est une légère augmentation dans le groupe 25-29 ans de 1976 à 1979².

1.2. La fécondité selon l'état matrimonial et l'âge

Les taux selon l'état matrimonial (tableau 2) posent certains problèmes d'interprétation, car ils souffrent de la différence de définition de l'état matrimonial "marié" entre le numérateur (nombre de naissances issues de femmes mariées) et le dénominateur (nombre de femmes mariées). En effet, les unions de fait sont considérées comme des unions légales au recensement de sorte que la population féminine mariée est surévaluée et la fécondité des femmes mariées sous-estimée. De même la population féminine célibataire est sous-évaluée et sa fécondité est surestimée. Lorsque nous considérerons la fécondité des femmes mariées selon la durée de mariage, le dénominateur étant constitué des effectifs initiaux des promotions de mariages, ce problème sera inexistant mais la fécondité des unions de fait ne pourra être prise en compte.

Ces données, calculées pour la période 1976-1979, suggèrent une diminution de la fraction des femmes mariées quel que soit l'âge ainsi qu'une augmentation de la fécondité des femmes qui se marient avant 20 ans. L'évolution du nombre de conceptions pré-nuptiales nous étant inconnue, nous ne pouvons vérifier la sélection qui s'opère au moment du mariage.

La fécondité des femmes célibataires de 20 à 34 ans qui traduit en partie la fécondité des unions de fait augmente sensiblement de 1976 à 1979 particulièrement chez les femmes de 25 à 34 ans. La fécondité des femmes mariées des mêmes âges n'augmente de façon sensible qu'entre 1978 et 1979.

2. Voir le graphique 7 dans L. Duchesne (à paraître).

Tableau 2

Taux de fécondité (T_x) pour 1000 femmes selon l'état matrimonial et le groupe d'âges.
Répartition de la population féminine en % selon l'état matrimonial
à l'intérieur de chaque groupe d'âges. Québec, 1976 à 1979

Groupe d'âges de la mère	Célibataires		Mariées		Veuves		Divorcées et séparées		Tout état matrimonial	
	T _x /1000	% pop. fém.	T _x /1000	% pop. fém.	T _x /1000	% pop. fém.	T _x /1000	% pop. fém.	T _x /1000	% pop. fém.
15-19										
Année 1976	10,6	93,8	178,4	6,1	-	0,1	-	0,0	20,9	100,0
1977	10,3	95,0	184,7	5,0	-	0,1	-	0,0	19,0	100,0
1978	9,9	96,1	198,0	3,8	-	0,1	-	0,0	17,1	100,0
1979*	10,6	96,7	210,0	3,3	-	0,1	-	0,0	17,1	100,0
20-24										
Année 1976	20,7	49,6	182,7	49,8	91,9	0,1	135,9	0,5	102,0	100,0
1977	21,9	51,2	178,0	48,0	85,0	0,1	116,8	0,6	97,5	100,0
1978	23,5	53,6	178,9	45,5	75,0	0,1	73,5	0,7	94,7	100,0
1979*	25,8	57,0	191,1	42,1	65,0	0,1	82,4	0,8	95,8	100,0
25-29										
Année 1976	25,8	19,2	169,1	78,5	42,9	0,4	74,3	1,9	139,3	100,0
1977	28,2	19,6	169,5	77,7	63,0	0,4	56,4	2,3	138,8	100,0
1978	31,9	20,2	169,8	76,7	40,0	0,4	47,1	2,7	138,1	100,0
1979*	39,8	21,1	177,7	75,3	51,1	0,4	44,6	3,2	143,9	100,0
30-34										
Année 1976	17,1	11,9	80,5	84,2	24,3	0,8	35,9	3,2	71,1	100,0
1977	21,1	11,8	79,9	83,6	24,2	0,8	29,4	3,9	70,6	100,0
1978	23,6	11,7	81,7	82,9	17,5	0,8	27,6	4,6	71,9	100,0
1979*	29,3	11,8	84,4	82,2	21,0	0,8	25,4	5,2	74,3	100,0
35-39										
Année 1976	7,2	9,8	24,9	85,1	10,6	1,5	15,1	3,6	22,6	100,0
1977	8,5	9,6	24,3	84,4	5,9	1,5	14,3	4,4	22,1	100,0
1978	8,2	9,5	22,0	83,6	6,0	1,5	11,2	5,4	19,9	100,0
1979*	9,4	9,4	23,1	82,9	8,3	1,4	10,0	6,3	20,8	100,0
40-49										
Année 1976	1,1	9,6	2,6	83,3	1,0	4,0	2,0	3,2	2,4	100,0
1977	0,8	9,4	2,2	82,8	0,5	3,9	1,7	3,9	2,0	100,0
1978	1,1	9,2	2,0	82,2	0,2	3,9	2,1	4,7	1,8	100,0
1979*	1,1	9,1	1,8	81,6	0,5	3,9	1,0	5,5	1,6	100,0

Sources: Nombre de naissances: Registre de la population. Estimations de population: Statistique Canada.

* Les estimations de population utilisées sont provisoires.

La somme des taux de fécondité par groupe d'âges et état matrimonial, qui ne peut être considérée que comme un indice de fécondité éliminant les variations de la structure par âge et état matrimonial de la population féminine, donne un nombre moyen d'enfant par femme célibataire qui passe de 0,41 à 0,58 entre 1976 et 1979 et un nombre moyen d'enfant par femme mariée (dès l'âge de quinze ans) qui passe de 3,19 à 3,44 entre 1976 et 1979. La diminution de la proportion de femmes mariées, groupe le plus fécond, a donc contribué à la baisse de l'indice tout état matrimonial.

1.3. La fécondité selon la durée de mariage

Depuis 1976, nous connaissons la répartition des naissances selon la durée du dernier mariage des parents. Pour les années 1966 et 1971, un échantillon de formulaires de naissance a été prélevé et la recherche du formulaire de mariage des parents a été effectuée de sorte que la répartition des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage nous est également connue pour ces deux années³. Les taux de fécondité selon la durée de mariage (en différence de millésimes) sont qualifiés de "taux nets" (tableau 3), car les naissances sont rapportées aux effectifs initiaux des promotions de mariage, les effectifs subsistants nous étant inconnus. Ce sont ces taux qui nous permettront plus loin de calculer la descendance des promotions de mariage.

Entre 1966 et 1971, la baisse des taux de fécondité des femmes mariées est brutale à toutes les durées de mariage, sauf à la durée 0 (l'année du mariage). L'indice passe alors de 2,886 à 2,050 enfants par femme mariée. En 1976, l'indice a encore diminué (1,933 enfant) et la baisse quoique faible se poursuit jusqu'en 1978 (1,864 enfant). L'année 1979 marque une augmentation de la fécondité des femmes mariées dans les dix premières années de mariage (1,925 enfant). Notons que contrairement à la somme des taux de fécondité des femmes mariées selon l'âge (tableau 2), la somme des taux de fécondité des femmes mariées selon la durée de ma-

3. Des résultats incomplets et préliminaires de l'étude ont paru dans R. Maheu et M. Rochon (1976).

Tableau 3
Taux nets de fécondité des mariages par durée de mariage
(pour mille) 1966, 1971, 1976 à 1979

Durée de mariage ^a (années)	1966 ^b	1971 ^b	1976 ^c	1977 ^c	1978 ^c	1979 ^c
0	77	90	61	60	62	63
1	547	256	209	206	204	220
2	363	244	237	229	225	230
3	254	206	248	234	233	240
4	289	188	235	230	228	231
5	216	194	208	211	208	215
6	120	149	185	169	172	179
7	140	151	139	146	133	145
8	110	118	101	111	111	107
9	111	64	84	77	81	89
10	100	79	55	62	57	61
11	110	63	46	41	45	43
12	64	53	32	31	27	31
13	72	41	24	22	21	20
14	53	38	18	17	15	16
15	64	31	15	13	12	10
16 +	197	85	36	32	30	25
TOTAL	2 886	2 050	1 933	1 891	1 864	1 925

- a. Durée en différence de millésimes.
- b. Taux nets de fécondité des mariages (de femmes de moins de 50 ans) établis à partir de la répartition des naissances selon l'année du mariage observée dans un échantillon de naissances.
- c. Taux nets de fécondité des mariages (de femmes célibataires de moins de 50 ans) établis à partir des données du Registre de la population. Les naissances de durée écoulée inconnue depuis le mariage ont été réparties de la même manière que les naissances de durée connue.

riage de 1979 n'est pas supérieure à celle de 1976. L'influence de la répartition des femmes mariées selon la durée de mariage est en cause puisqu'elle n'est pas éliminée par le premier indice, de même que le problème de la déclaration de l'état civil au recensement.

Alors qu'en 1966, une femme sur deux donnait naissance à un enfant dans l'année qui suivait l'année du mariage, en 1971, ce n'est plus le cas que d'une femme sur quatre et en 1976, que d'une femme sur cinq. De tous les taux par durée de mariage, c'est le taux à cette durée qui subit, en 1979, la plus forte augmentation passant de 0,204 en 1978 à 0,220 en 1979. Cette durée qui était également jusqu'en 1971 la durée modale à la naissance des enfants cède sa place à la troisième année qui suit l'année du mariage, de 1976 à 1979.

1.4. La fécondité selon le rang et les probabilités d'agrandissement du moment

Au tableau 4, nous retrouvons les taux de fécondité par rang et durée (durée écoulée depuis le mariage s'il s'agit d'une première naissance et durée écoulée depuis la dernière naissance vivante s'il s'agit d'une seconde, troisième ou quatrième naissance) qui cumulés nous donnent les probabilités d'agrandissement du moment. Toutefois, les taux observés aux différentes durées pour les naissances issues de femmes mariées ont été attribués à toutes les naissances quel que soit l'état matrimonial. Ceci afin de comparer l'indice synthétique obtenu en comparant les probabilités d'agrandissement du moment (appelé indice combiné des probabilités d'agrandissement) et l'indice synthétique de fécondité (somme des taux par âge) et la fécondité des générations⁴ (tableau 5 et figure 2). Entre 1976 et 1979, quelle que soit la descendance déjà atteinte, nous observons (tableau 4 et figure 1) les mêmes évolutions conjoncturelles à la baisse (1977 et 1978) ou à la hausse (1979). Cependant, l'ampleur des variations est différente selon les cas de sorte que seule la probabilité d'avoir un troisième enfant est supérieure en 1979 à ce qu'elle était en 1976.

L'influence de la baisse de la nuptialité sur les naissances de premier rang apparaît lorsque l'on compare la proportion de femmes et celle des couples mariés ayant un premier enfant. Si la proportion de femmes ayant un premier enfant (somme des taux par âge) a diminué de 4% entre 1976 et 1979 passant de 823 à 789 pour mille (tableau 5), la proportion de femmes mariées ayant un premier enfant (somme des taux par durée) n'a diminué que de 1% passant de 0,844 à 0,837 pour mille.

4. Nous effectuons ici le même type d'analyse que P. Festy (1979).

Tableau 4

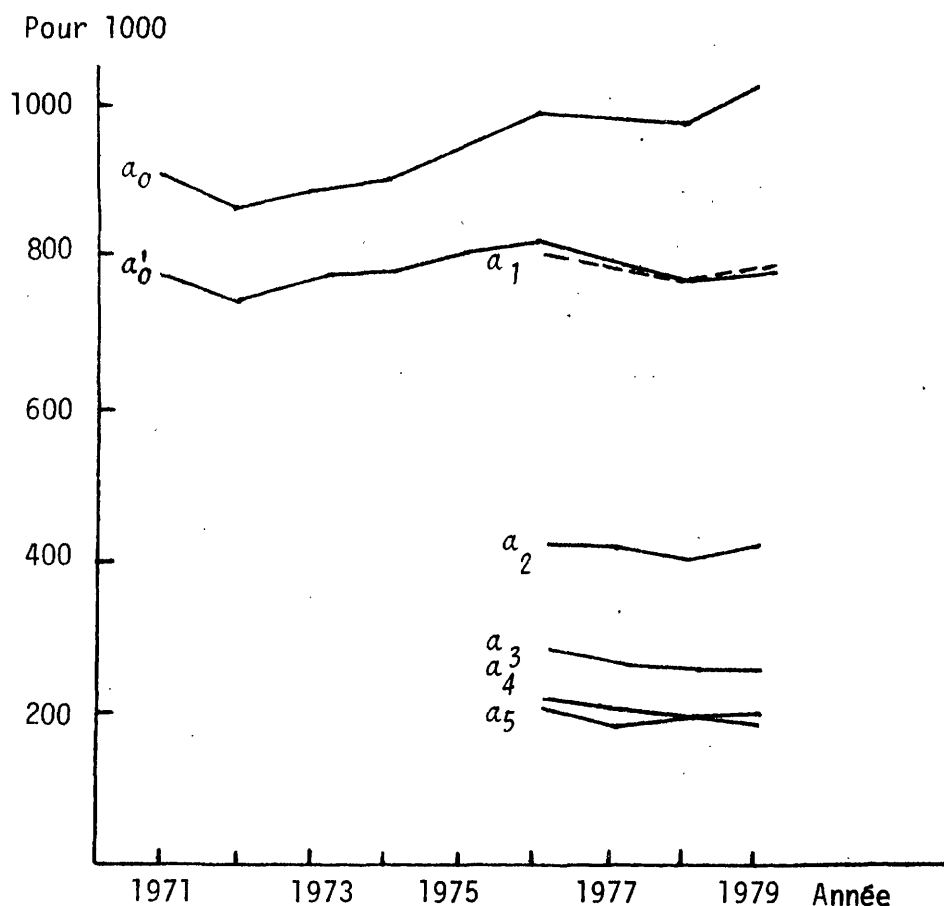
Taux nets de fécondité (pour 1000) par rang et par durée écoulée depuis le mariage pour la 1ère naissance et par durée écoulée depuis la naissance précédente pour les 2ème, 3ème et 4ème naissances*

Durée écoulée depuis le mariage ou la naissance précédente (en années)	1971	1976				1977				1978				1979			
	Rang	Rang				Rang				Rang				Rang			
	1	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
0	104	61	7	7	9	64	7	7	8	66	8	7	10	68	8	8	9
1	297	220	81	37	36	210	72	37	33	209	74	37	28	237	80	36	34
2	213	226	234	83	63	217	222	84	61	214	219	81	64	225	232	92	65
3	129	184	202	81	50	174	196	83	50	182	196	81	46	179	198	89	51
4	73	121	111	68	39	124	113	62	35	122	111	66	34	128	118	67	33
5	48	71	67	49	27	82	60	52	26	74	58	44	23	87	58	45	23
6	21	42	42	36	21	40	42	32	18	45	35	28	19	48	34	29	14
7	11	22	25	22	15	31	25	23	12	29	25	23	12	27	18	21	11
8	11	21	17	13	10	21	17	14	9	20	17	14	9	20	18	15	10
9	11	11	9	9	7	11	9	9	7	10	9	9	4	10	9	10	5
10		11	9	9	4	10	9	9	4	10	9	5	4	11	9	5	5
11				4	2		9	5	4		9	5	4		9	5	2
12				4	2			4	2			5	2			5	2
13					2				2				2				2
Probabilité d'agrandissement du moment	918	990	804	422	287	985	781	421	271	982	770	405	261	1039	791	427	264

* Les durées observées pour les naissances de femmes mariées (les inconnus ont été répartis au prorata des connus) ont été attribuées à l'ensemble des naissances. Il s'agit donc de la fécondité tout état matrimonial.

Les inconnus pour le rang ont été répartis en tenant compte du statut des parents (mariés ou non) avant 1975 et en tenant compte de la surreprésentation des femmes sans enfant lorsqu'il y a absence de réponse en 1978 et en 1979.

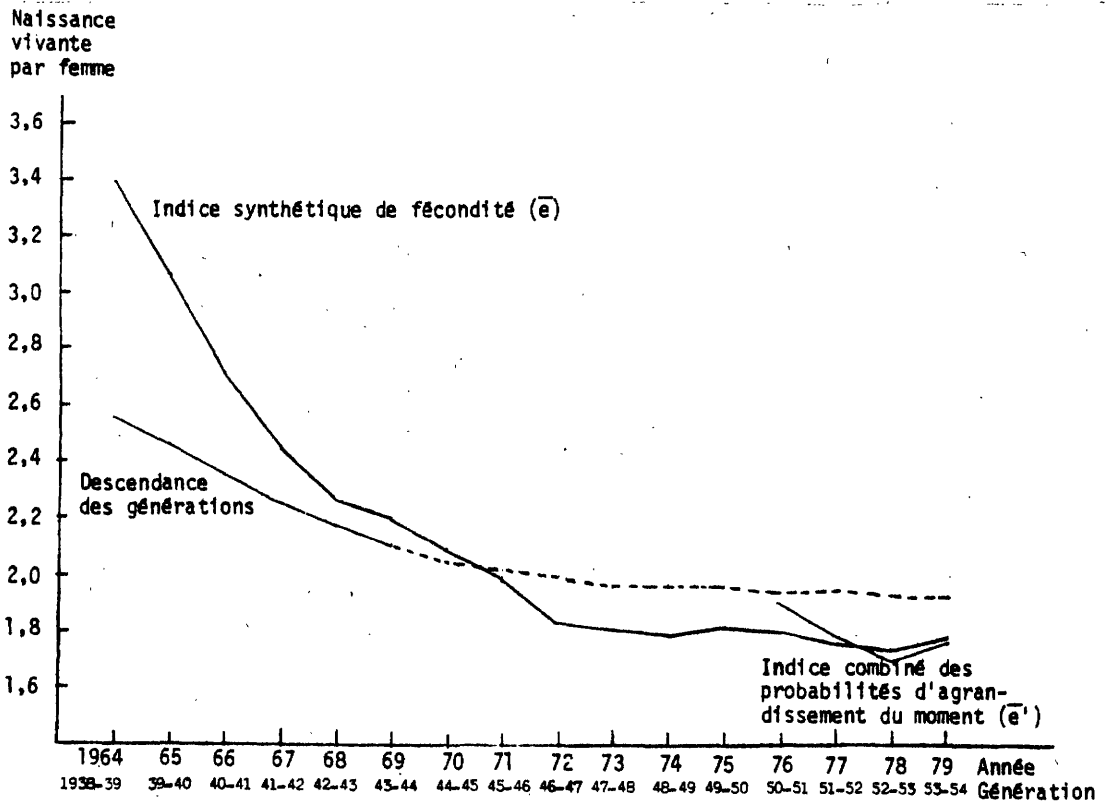
Figure 1
Probabilités d'agrandissement
du moment



1.5. Indices annuels et fécondité des générations

De la comparaison entre les trois courbes (figure 2): l'indice synthétique de fécondité (appelé aussi somme des naissances réduites), l'indice combiné des probabilités d'agrandissement (\bar{e}') et la descendance finale des générations, Patrick Festy tire des conclusions sur l'allongement des intervalles entre les naissances. Malheureusement, notre série de probabilités d'agrandissement, très récente, ne nous aide pas à tirer des conclusions aussi claires. Notons le fort décalage, déjà bien connu, qu'il y avait dans les années soixante entre l'indice synthétique de fécondité et la descendance des générations, largement surévaluée en raison d'une précocité accrue des mariages et des naissances.

Figure 2
Descendance des générations
Indice synthétique de fécondité
Indice combiné des probabilités d'agrandissement



Si les taux de fécondité après 25 ans se maintiennent au niveau observé à la fin des années soixante-dix, nous observerons pour les générations les descendes apparaissant au tableau 5 et à la figure 2. Ces données nous indiquent que, depuis 1972, la somme des taux par âge sous-évalue la descendance des générations. Cette descendance se situe, pour les générations nées à partir du milieu des années quarante, à un niveau inférieur à 2,1 enfants, qui est le niveau de remplacement des générations lorsque l'on ne considère pas l'effet des autres phénomènes démographiques. Les générations nées à la fin des années quarante auront 2,0 enfants en moyenne alors que les générations nées au début des années cinquante n'en auront que 1,9 en moyenne.

Patrick Festy (1979) a observé que l'indice combiné des probabilités d'agrandissement (\bar{e}') était supérieur à la somme des naissances réduites (\bar{e}) lorsque la descendance augmentait au fil des générations

et qu'il lui était au contraire inférieur lorsque la descendance diminuait, le renversement de tendance étant inférieur pour \bar{e} . Au Québec, de 1976 à 1978, l'allongement des intervalles s'amplifie et, en 1979, ce n'est qu'une partie du retard qui est rattrapée. Il est possible que le fait que \bar{e} soit supérieur à la somme des naissances réduites en 1976 et 1977 implique une légère hausse de la descendance des générations qui soit vite suivie d'une très faible baisse puis d'une stabilisation.

2. La descendance des promotions de mariages

2.1. La descendance des promotions tout rang

Au tableau 6, nous retrouvons les taux de fécondité nets cumulés par durée et promotion de mariages. La descendance finale des promotions a été estimée en leur attribuant pour les années futures les mêmes taux par durée de mariage que ceux qui ont été observés en 1979. Nous voyons que si les promotions mariées au milieu des années soixante avaient déjà, en moyenne, un enfant la deuxième année suivant l'année de leur mariage, deux enfants la septième année, pour les promotions mariées à la fin des années soixante, un enfant en moyenne est né la quatrième année qui suit l'année du mariage et le nombre de deux enfants est à peine atteint après quinze ans de mariage.

Nous avons voulu comparer les descendance obtenues par le cumul des taux par durée de mariage aux descendance obtenues grâce à l'enquête-fécondité effectuée au Québec en 1971 et en 1976 sous la direction de J. Henripin et compléter, grâce à ces taux, les renseignements obtenus lors de cette enquête. Au tableau 7, nous retrouvons ces divers éléments. Mais c'est le tableau 8 qui résume le mieux l'évolution de la descendance des promotions de mariages cumulée à des durées de mariages équivalentes. Nous y voyons la forte baisse de la descendance des promotions mariées entre 1966 et 1970, qui ont 2,0 enfants en moyenne, comparativement à la descendance des promotions mariées entre 1961 et 1965 qui est de 2,37 enfants. Les promotions mariées entre 1971 et 1975 avaient un retard de 0,17 enfant après de 1,5 à 5,5 années de mariage par rapport au groupe de promotions 1966-1970 mais, si les taux de 1979 se maintiennent jusqu'au milieu de l'année 1981, ce retard ne sera plus que de 0,13 enfant après de 5,5 à 10,5 années de mariage.

Tableau 6
Taux nets de fécondité des mariages cumulés par durée de mariage
(pour mille premiers mariages)

Durée*	Promotion de mariages ^d					Promotion de mariages															
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70		1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
<0 an	24	46	21	48	d	103	90	78	67	85	84	99	93	81	85	71	56	61	60	62	63
0	109	164	116	97		705	651	541	469	442	389	374	338	294	311	292	265	267	264	282	
1	603	564	534	393	b	1078	978	828	740	705	648	611	570	511	546	529	494	492	494		
2	895	884	826	551		1314	1218	1067	962	916	872	851	824	754	794	763	727	732			
3	1246	1200	1071		d	1564	1455	1277	1155	1102	1081	1077	1070	989	1024	991	958				
4	1491	1377	1183			1810	1683	1476	1340	1291	1275	1223	1278	1200	1232	1206					
5	1675	1554			b	1953	1835	1611	1472	1445	1457	1458	1447	1372	1411						
6	1871	1755				2108	1982	1748	1606	1585	1596	1604	1580	1517							
7	1994				d	2217	2088	1848	1706	1686	1707	1715	1687								
8	2072					2284	2175	1931	1790	1763	1788	1804									
9	2147				b	2352	2243	1986	1852	1820	1849										
10						2399	2289	2027	1897	1863											
11					d	2431	2320	2054	1928												
12						2453	2341	2074													
13					c	2468	2357														
14						2478															
15																					
TOTAL					e	(2503)	(2392)	(2125)	(1999)	(1965)	(1994)	(2010)	(1982)	(1919)	(1958)	(1932)	(1899)	(1904)			

- a. P. Festy (1976, p. 896). Il s'agit de premiers mariages ininterrompus de femmes mariées avant 45 ans.
- b. Taux nets de fécondité des premiers mariages établis à partir de la répartition des naissances selon l'année du mariage actuel observée dans un échantillon de naissances de 1966 et 1971 (Etude complète à paraître de Robert Maheu et Madeleine Rochon). Des résultats incomplets et préliminaires ont paru dans R. Maheu et M. Rochon (1976). Les naissances ont été rapportées aux premiers mariages des femmes de moins de 50 ans.
- c. Données du Registre de la Population: naissances issues de femmes mariées selon l'année du dernier mariage rapportées aux effectifs initiaux (femmes célibataires de moins de 50 ans) des promotions de mariages.
- d. Taux nets de fécondité des mariages établis à partir d'une hypothèse de répartition des naissances de 1964, 1965, 1967 à 1970, 1972 à 1975 selon l'année de mariage.
- e. Nombre moyen d'enfants par femme mariée après 15 ans de mariage si les taux de fécondité par durée de mariage à venir sont ceux que nous avons observés en 1979.
- * Durée en différence de millésimes.

Tableau 7
Descendance des promotions de mariages
réalisée à différentes dates

Promotions de mariages	Au milieu de l'année 1971	Au 1er mars 1976	Au milieu de l'année 1976	Au 31 décembre 1979	Au milieu de l'année 1981 ^a	Descendance prévue ^b	
						en 71	en 76
<u>1961-1965</u>							
- Enquête b présentes en 1971	1,97					2,86	
présentes en 1971 et 1976	2,05	2,37		2,44 ^c		3,09	2,55
<u>1966-1971</u>							
- Enquête b présentes en 1971	0,75					2,83	
présentes en 1971 et 1976	0,87	1,79				3,23	2,38
- Taux par durée	0,78	1,65		1,99	(2,05)		
<u>1966-1970</u>							
Taux par durée	0,79		1,64	1,98	(2,03)		
<u>1971-1975</u>							
Taux par durée			0,61	1,31	(1,52)		

- a. Les taux par durée de mariage en 1980 sont les mêmes que ceux que nous avons observés en 1979.
- b. J. Henripin et al. (1981, tableau 1.2, p. 27).
- c. Entre les deux enquêtes, la descendance de ces promotions s'est accrue de 0,32 enfant. Les taux par durée de mariage donnent également 0,32 enfant pour cette période et indiquent qu'à la fin de 1979, la descendance s'est accrue de 0,07 enfant.

Tableau 8
Descendance des promotions de mariages
réalisée à différentes durées

Promotions de mariages	Durée de mariage en années		
	1,5 à 5,5	5,5 à 10,5	10,5 à 15,5
1961-1965	-	2,05	2,37
1966-1970	0,79	1,64	(2,03)
1971-1975	0,61	(1,52)	(1,93)

2.2. La descendance des promotions selon le rang

Nous avons obtenu d'E. Lapierre-Adamcyk la répartition selon la descendance déjà atteinte lors de l'enquête de 1976 et nous avons ajouté la fécondité selon le rang observé jusqu'en 1979. Nous obtenons ainsi les probabilités d'agrandissement suivantes:

Promotions de mariages	Probabilités d'agrandissement des familles					
	Nombre d'enfants					
	0	1	2	3	4	nombre moyen
1961-65	,96	,89	,51	,30	,32	2,4
1966-70	,94	,82	,35	,20	,21	2,0

	Taille finale des familles						
	0	1	2	3	4	5	total
1961-65	4	10	42	31	9	4	100
1966-70	6	17	51	22	4	1	100

Nous voyons donc que la forte baisse de la dimension moyenne des familles s'est réalisée par l'augmentation des familles de 0 à 2 enfants et par la baisse des familles de trois enfants et plus. Mais à chaque rang, une baisse fut enregistrée. Ainsi, les baisses les plus visibles soit celles des enfants de rang 3 et des enfants de rang égal ou supérieur à 4, sont responsables de respectivement 45 à 33% de la baisse du nombre moyen d'enfants. Cependant, la baisse des enfants de rang 1 et 2 est responsable de 23% de la chute du nombre moyen d'enfants, ce qui n'est pas négligeable. On retrouvera aux tableaux 9, 10 et 11 les taux de fécondité de rang 1, 2 et 3 par durée de mariage des promotions de mariages qui nous sont connus.

3. La fécondité dans les cohortes de parité

Malheureusement, les séries sont aussi très courtes mais nous avons voulu néanmoins les faire connaître (tableau 12). Nous voyons qu'après 3,5 ans de mariage en moyenne, un couple sur deux (plus exactement 52,4%) marié en 1976 a un enfant, la promotion 1977 ayant un léger retard après 2,5 ans et la promotion 1978 ayant une très légère avance

Tableau 9
Taux de fécondité de rang 1 des mariages cumulés
par durée de mariage (pour mille)

Durée de mariage (années a)	Promotions de mariages											
	1961-63 b	1963 c	1964-65 b	1966-67 b	1967 c	1968-70 b	1971 c	1971 c	1976 d	1977 d	1978 d	1979 d
<0	20		28	21		32						
0	93	70	129	116	71	70	40		54	52	53	53
1	567	547	509	509	410	357	236		235	228	241	
2	734	708	695	726	561	460	403		413	405		
3	822	777	851	803	645		534		557			
4	853	815	892	844	717		625					
5	871	826	901		758		673	687				
6	900	829	905		783			724				
7	905	837			803			745				
8	908	842			809			758				
9	916											

- a. En différence de millésimes.
- b. P. Festy, 1976 (premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans).
- c. Etude complète à paraître de Robert Maheu et Madeleine Rochon. Des résultats incomplets et préliminaires figurent dans R. Maheu et M. Rochon (1976). Les taux présentés ici sont des taux nets des mariages de femmes célibataires de moins de 45 ans.
- d. Taux nets établis à partir des données du Registre de la Population (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

Tableau 10
Taux de fécondité de rang 2 des mariages
par durée de mariage (pour mille)

Durée de mariage ^a (années)	Promotions de mariages															
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
	Enquête 1971 ^c				Registre de la Population ^d											
< 0	4	17		12												
0	12	0		11									7	6	7	7
1	16	20	25	5				3 ^b					24	22	25	
2	117	128	75	44		72 ^b	22 ^b						42	43	45	
3	226	111	165		89 ^b					86	44		78	84		
4	159	88	59						114	109	80		110			
5	97	137	44					117	116	117	108					
6	83	122						95	99	100	119					
7	58					71		76	69	77						
8	24				44	51		52	49							
9	19				30	33		37								
10					20	23										
11					13											

- a. Durée en différence de millésimes.
- b. Taux observés en 1971 à partir d'un échantillon (R. Maheu et M. Rochon, 1976).
- c. P. Festy (1976) (premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans).
- d. Taux nets établis à partir des données du Registre de la Population (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

Tableau 11
Taux de fécondité de rang 3 des mariages
par durée de mariage (pour mille)

Durée de mariage ^a (années)	Promotions de mariages															
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
	Enquête 1971 ^b				Registre de la Population ^c											
<0				4												
0	0	17		4									2			
1	4	0		4								5	4	2		
2	9	5		4								5	5	4		
3	37	43	3	11							9	8	9	5		
4	43	38	12		11					14	14	14	16			
5	58	32							23	23	22	23				
6	59	67						33	31	30	33					
7	45							38	38	34						
8	23				31	36	35	36								
9	38				29	30	33									
10					22	23										
11					18											2

- a. Durée en différence de millésimes.
- b. P. Festy (1976) (premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans).
- c. Taux nets établis à partir des données du Registre de la Population (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

TABLEAU 12

Taux nets de fécondité des mariages par rang
cumulés par durée écoulée depuis le mariage
ou la première naissance

		Durée ^a écoulée			
		depuis le mariage (1er rang) ou depuis la dernière naissance (2e, 3e et 4e rang)			
		0	1	2	3
<u>Fécondité de 1er rang^b</u>					
Cohortes de mariages	1976	.050	.220	.387	.524
	1977	.048	.211	.377	
	1978	.049	.223		
	1979	.049			
<u>Fécondité de 2e rang</u>					
Cohortes de parité	1976	.010	.091	.334	.551
	1977	.009	.090	.346	
	1978	.008	.097		
	1979	.008			
<u>Fécondité de 3e rang</u>					
Cohortes de parité	1976	.007	.043	.124	.211
	1977	.006	.043	.135	
	1978	.007	.045		
	1979	.007			
<u>Fécondité de 4e rang</u>					
Cohortes de parité	1976	.008	.040	.102	.151
	1977	.007	.035	.099	
	1978	.010	.042		
	1979	.010			

a. Durée en différence de millésimes.

b. Effectifs initiaux des promotions de mariage y inclus les remariages.

après 1,5 ans par rapport à la promotion 1976. Par contre, en ce qui concerne les deuxièmes et troisièmes enfants, les cohortes de 1977 marquent une augmentation par rapport aux cohortes de 1976, 2,5 ans après la naissance du dernier enfant.

4. Une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec

La problématique d'une politique démographique en matière de fécondité doit d'abord préciser la finalité recherchée et donc les résultats escomptés. Elle ne peut être posée uniquement en termes quantitatifs (croissance optimum, effets de la décroissance) ce que suggère l'expression politique nataliste (visant à augmenter les naissances donc la croissance)⁵. Car le choix d'une politique démographique pose des problèmes de valeurs et d'intérêts évidents et est avant tout un choix social.

La reproduction (qui ne se limite pas au rôle biologique mais qui englobe le travail d'éducation et le travail ménager) ayant été et étant encore attribuée aux femmes, source de leur valorisation comme de leur condition d'infériorité (légale encore jusqu'à tout récemment) et de leurs difficultés d'intégration sociale (double journée de travail si elles accèdent au marché du travail), c'est la question de la condition des femmes de même que celle des inégalités entre hommes et femmes qui sont posées.

Tout ce qui concerne la femme, et les rapports sociaux qu'elles entretiennent avec les hommes, ressort de ce qu'il est convenu d'appeler la vie "privée" que ce soit la vie sexuelle, affective ou familiale et nous connaissons les débats passionnés et moraux que de telles questions suscitent, par exemple les cours d'éducation sexuelle dans les écoles, le divorce par consentement mutuel, l'avortement sur demande.

5. Nous savons que les mesures employées dans un but nataliste, par exemple dans les pays d'Europe de l'Est, ont une efficacité certaine à court terme, mais la politique est ambiguë, parce qu'assorties parfois de mesures répressives, et limitée, parce que l'augmentation à court terme résulte en grande partie d'un effet de calendrier. Seul un ensemble d'actions intégrées et continues peuvent avoir un effet à long terme. Voir à ce sujet M. L. Levy (1981).

Même si à l'heure actuelle l'Etat québécois n'a pas à proprement parler une politique démographique claire, il prend néanmoins certaines décisions, mais "à la pièce" (montant des allocations familiales qui augmente avec le rang de l'enfant, les cliniques Lazure, le manque d'aide financière aux garderies,...) et plusieurs institutions, qui lui sont plus ou moins liées selon le cas, telles la justice, l'école, la médecine, l'église et le monde du travail avec les difficultés qu'il représente lorsque l'on veut bien assumer ses responsabilités parentales, influencent grandement le choix des femmes et des hommes face aux enfants. Non seulement, même sans politique démographique, les institutions influencent, favorisent ou non, répriment même certains comportements reliés à la fécondité, mais elles agissent également différemment selon les groupes, les catégories socio-économiques. On favorisera la fécondité des femmes de tel état matrimonial, niveau de revenu, groupe ethnique mais on fera l'inverse pour les femmes présentant d'autres conditions.

Depuis que la contraception généralisée permet le contrôle de la fécondité, apparaît tout une réflexion sur le désir d'avoir des enfants, sur la motivation à la parenté. Nous savons que les choix que doivent faire les parents potentiels face aux enfants ne sont pas souvent clairement arrêtés, qu'ils sont l'objet de révisions successives et qu'il y a souvent des difficultés d'accord entre les conjoints sur cette question (la moitié des femmes ne prévoient pas le même nombre d'enfants que leurs conjoints lors de l'enquête de 1971). Les transformations que subit le mariage et par conséquent la famille, Louis Roussel (1980) parle de "l'effacement progressif de l'institution", a également un rôle clé dans ces choix. De plus, la volonté de ne pas avoir d'enfants, ou d'en avoir seulement un, commence à être affirmée ici et là. Cette volonté nouvelle apparaît dans la différence entre les prévisions et la descendance réalisée par les Québécoises. Ainsi 11,1 (14,9)% des femmes des promotions de mariage 1961-65 (1966-70) prévoient avoir 0 ou 1 enfant en 1976 mais, en 1979, elles étaient 14,8 (22,1)% à avoir 0 ou 1 enfant. L'écart est particulièrement grand pour les familles d'un enfant dans les promotions 1966-70 alors que la proportion prévue en 1976 était de 9,1% et que nous observons 16,6% des familles avec un seul enfant plus de trois ans après (cette proportion sera d'au moins 16% lorsque la durée

de mariage sera de quinze ans). Une politique démographique qui ne serait centrée que sur le troisième enfant risque donc de faire fausse route. D'ailleurs, comment une expérience vécue comme difficile pourrait-elle être à nouveau souhaitée? Quelles sont les motivations ou satisfactions face aux difficultés lorsqu'il s'agit d'avoir un troisième enfant?

Une politique démographique en matière de fécondité doit donc quant à nous viser à améliorer les conditions dans lesquelles les responsabilités parentales s'exercent particulièrement pour les femmes compte-tenu des inégalités qu'elles subissent (pertes d'emplois, absence de revenus tout particulièrement). Si les jeunes femmes mariées ont pu intégrer le marché du travail aussi massivement depuis les années soixante c'est sans aucun doute parce qu'elles ont pu plus facilement y arriver compte-tenu du faible nombre d'enfants qu'elles avaient. Le défi actuel pour la société, c'est de reconnaître le rôle social des femmes lorsqu'elles mettent au monde des enfants, leur assurer un revenu décent (par leur participation au marché du travail ou non). En effet, on connaît leur extrême fragilité face à la pauvreté lorsqu'elles ont charge de famille ou lorsqu'elles atteignent un âge avancé. C'est toute l'organisation sociale et l'organisation du travail, particulièrement le travail non payé des femmes, qui est en jeu.

La politique démographique est donc un élément qui fait partie d'un tout plus vaste, celui d'une politique sociale d'amélioration de la condition féminine et d'amélioration des conditions pour que le rôle de parents soit davantage partagé entre les femmes et les hommes et davantage soutenu par la société, c'est-à-dire "socialisé". Dans de telles conditions, la problématique pour les couples d'avoir et d'élever des enfants pourra être autre, de même que la qualité de la relation adulte-enfants: c'est un pari à tenter.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1976, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, 83 pages.
- DUCHESNE, Louis, "L'évolution démographique du Québec, 1970-1979", à paraître dans l'Annuaire du Québec, 1979-80.
- FESTY, Patrick, 1976, "La fécondité des mariages au Québec. D'après l'Enquête famille de 1971", Population, 31/4-5 (juillet-octobre): 875-900.
- FESTY, Patrick, 1979, "La fécondité en Amérique du Nord. Vingt années de baisse", Population, 34/4-5 (juillet-octobre): 767-800.
- HENRIPIN, Jacques et al., 1981, Les enfants qu'on n'a plus au Québec, Presses universitaires de Montréal, 410 pages.
- LEVY, Michel Louis, 1981, "Préoccupations natalistes en Europe de l'Est" Population et Sociétés, no 143 (janvier): 1-3.
- MAHEU, Robert et Madeleine ROCHON, 1976, "Etude des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage", Cahiers québécois de démographie, 5-3 (décembre): 199-210.
- ROUSSEL, Louis, 1980, "Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux", Population, 35/6 (novembre-décembre): 1025-1040.